

Université Concordia — Chef·fe de la direction financière

L'Université Concordia est située sur le territoire autochtone non cédé de la nation Kanien'kehá:ka. Tiohtiá:ke, ou Montréal, est historiquement connue comme un lieu de rassemblement pour de nombreuses Premières Nations. Y résident aujourd'hui une population autochtone diversifiée ainsi que d'autres peuples. C'est dans le respect des liens avec le passé, le présent et l'avenir que l'Université Concordia reconnaît les relations continues entre la population autochtone et les autres membres de la communauté montréalaise.

L'Université Concordia traverse une période difficile, provoquée par un changement radical du cadre des coûts et des revenus de l'enseignement supérieur au Québec. Pour relever ce défi, il faudra prendre des mesures immédiates et élaborer un nouveau modèle budgétaire durable qui guidera les décisions à venir.

Les perspectives financières globales de l'enseignement supérieur continuent de se détériorer à l'échelle locale, nationale et internationale. Sous l'effet combiné de la perte de revenus, de l'inflation, du gel des subventions, des pressions salariales et de la hausse des coûts d'exploitation, Concordia enregistre non seulement des déficits budgétaires à court terme, mais également des déficits structurels fondamentaux qui sont tout simplement insoutenables à long terme. Les changements de politiques publiques qui touchent les flux d'immigration étudiante et l'instabilité géopolitique compliquent aussi considérablement les approches classiques en matière de modélisation et de prévision financières.

Cette période exige une transformation profonde de notre modèle économique. Il n'est plus viable de compter uniquement sur la croissance des inscriptions pour compenser la hausse des coûts. Les universités doivent plutôt aligner leur structure de coûts sur des prévisions de revenus plus modestes, tout en diversifiant leurs sources de revenus et en investissant dans de nouveaux domaines de recherche, d'enseignement et de formation qui font progresser notre mission et contribuent à une croissance durable et abordable.

Concordia recherche donc un·e chef de la direction financière visionnaire qui, fort·e de son expérience, s'engagera à diriger et à négocier le changement de manière positive, tant à l'interne qu'à l'externe. La personne candidate idéale sera un agent de changement qui comprend toutefois parfaitement les contraintes liées à la gouvernance et à la responsabilité fiduciaire au sein d'un établissement public tel qu'une université.

Il est essentiel d'avoir le réflexe, la motivation et la capacité d'aligner la stratégie financière sur les objectifs d'enseignement et de recherche de l'Université. La personne candidate idéale devra examiner les structures, les pratiques et les processus institutionnels, y compris dans le secteur des services financiers, poser des questions et formuler des recommandations en vue d'optimiser ou de transformer les activités et le rendement à l'avenir. Elle devra également avoir le souci du développement des affaires et un style de leadership à la fois collaboratif et décisif.

La ou le chef de la direction financière assumera les principales responsabilités suivantes :

- Diriger de manière stratégique et opérationnelle la planification, la mise en œuvre et la gestion efficaces de toutes les activités financières de l'Université, notamment la planification financière, l'élaboration et la gestion du budget, l'analyse coûts-avantages, les systèmes d'information et de contrôle financiers, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, la prévision des besoins et l'obtention de financements pour les projets de l'établissement.
- Veiller au respect des politiques, du plan stratégique et des priorités de l'Université dans le domaine financier.
- Fournir des rapports en temps opportun et des recommandations judicieuses sur toutes les fonctions financières, et assurer la production des états financiers vérifiés.

- Travailler en étroite collaboration avec le recteur et vice-chancelier ainsi que la haute direction de l'Université en vue de faire progresser le financement et l'administration de l'enseignement supérieur au-delà du *statu quo*, en obtenant des résultats qui répondent aux attentes et les dépassent.
- Travailler en étroite collaboration avec les comités des finances et de vérification du conseil d'administration, leur rendre compte régulièrement et fournir des mises à jour périodiques au conseil lui-même.
- Agir en tant que porte-parole financier de l'Université, développer des partenariats solides et assurer la liaison avec divers partenaires externes, dont des représentants du gouvernement, des institutions financières, des agences de notation et d'autres autorités intéressées.
- Superviser la gestion et la coordination de toutes les activités de déclaration fiscale de l'Université, notamment avec les vérificateurs externes.
- Équilibrer le financement des nouvelles initiatives tout en faisant face aux compressions budgétaires imposées par le gouvernement au regard de la subvention de fonctionnement de l'Université.
- Soutenir les nouvelles initiatives génératrices de revenus tout en supervisant la stratégie d'investissement de l'Université.
- Siéger au conseil d'administration du Fonds intergénérationnel de l'Université Concordia (FIUC, c'est-à-dire la Fondation).

Expérience idéale :

- Au moins dix ans d'expérience à un poste de haut niveau dans les domaines de la planification et des politiques financières, des pratiques et des procédures comptables ainsi que des systèmes financiers. Une expérience dans un établissement d'enseignement supérieur est souhaitable.
- Connaissance et appréciation de l'enseignement, de l'apprentissage, de la vie étudiante et de la réussite scolaire. Respect profond pour l'entreprise universitaire, compréhension poussée de celle-ci et engagement à maintenir et à renforcer l'excellence universitaire.
- Vaste expérience en gestion financière et budgétaire dans le secteur public ou privé, avec un engagement marqué en matière de service à la clientèle.
- Connaissance approfondie des mécanismes de financement des universités par les gouvernements provinciaux et fédéral.
- Connaissance pratique des divers aspects du financement et de la gestion des régimes de retraite.
- Expérience dans la direction et la négociation du changement, tant à l'interne qu'à l'externe.
- Expérience et capacités avérées en matière de négociation et de recherche de consensus.
- Titre professionnel en comptabilité ou dans un autre domaine pertinent.
- Maîtrise essentielle de l'anglais et du français, à l'oral comme à l'écrit.

Le dossier de candidature doit comprendre un curriculum vitae (CV) complet précisant en détail les qualifications professionnelles de la personne candidate de même que ses réalisations pertinentes. Il doit s'accompagner d'une lettre de motivation expliquant brièvement en quoi la personne candidate répond aux critères énoncés dans la description du poste à pourvoir, les raisons de son intérêt pour celui-ci et ce qu'elle estime pouvoir apporter en tant que titulaire du poste visé. Les candidatures seront examinées jusqu'à ce que le poste soit pourvu.

Un processus de recrutement mené par le partenaire de l'Université Concordia en la matière, Spencer Stuart, est en cours.

Veuillez soumettre votre candidature à Marc Bédard, chef du service de dotation à l'Université Concordia à marc.bedard@concordia.ca

L'Université Concordia attache la plus grande importance à l'équité en emploi au sein de sa communauté de même qu'au recrutement d'un corps professoral et d'un personnel diversifié. Elle encourage toutes les personnes qualifiées à soumettre leur candidature, y compris les femmes, les membres de minorités visibles ou sexuelles, les Autochtones, les personnes handicapées ainsi que les autres personnes aptes à contribuer à la

diversité de la communauté de Concordia. Les membres de ces groupes sont invités à s'identifier comme tels dans leur dossier de candidature. Les personnes qui nécessitent des accommodements pour être en mesure de participer pleinement au processus de recrutement sont priées de faire connaître leurs besoins à l'avance. Bien que toutes les personnes qualifiées soient invitées à postuler, la priorité sera accordée aux personnes possédant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.